



faimes

**Nouveau à Faimes
Marché du terroir p4**



**Programme stratégique
transversal p7**



**Rendez-vous
le samedi 28 mars p13**



Bulletin communal

Janvier 2020



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
 Le mercredi de 14h00 à 16h00 (sauf congés scolaires)
 Le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf congés scolaires)
 Tél : 019/33 98 50 - Fax : 019/33 97 76
commune@faimes.be



C.P.A.S.

rue Adolphe Braas, 11 à 4317 FAIMES
 Tél : 019/33 97 70 - Fax : 019/67 79 95
cpas@faimes.be

Permanences sociales : le lundi de 10h à 12h
 (sauf le 1er lundi du mois), le jeudi de 8h30 à 11h et
 le vendredi de 8h30 à 12h

C.P.A.S. - Numéros utiles

Présidente Sophie Léonard	0473/205 991
Directrice générale Laurence Leroy	019/33 97 71
Administration Régine Bronckart	019/33 93 07
Titres-services Ressources humaines Véronique Ripet Sandrine Charlier Ariane Henry	019/33 97 78
Service social Sylvie Stasse Claire Douin Virginie Delrée	019/33 97 73 019/ 33 93 03 019/33 93 02
Cré-Actif	019/33 97 70
Mobi-Service	0496/855 010
Service repassage	019/58 82 99
« Fais-moi revivre »	0471/649 260

Administration communale Numéros utiles

Bourgmestre Etienne Cartuyvels	019/33 98 61
Directrice générale Véronique Jacques	019/33 98 52
Directrice financière Catherine Destexhe Mardi & jeudi	019/33 98 57
Comptabilité Fatima Laaouej	019/33 98 53
Etat civil-passeports-permis extraits casier-location salles Alain Heer	019/33 98 68
Population et Etrangers Nancy Bure	019/33 97 77
Concessions et sépultures Alexandre Melin	019/33 98 55
Travaux Ludovic Rase	019/33 98 69
Urbanisme Nicolas Hubin	019/33 98 56
Communication Bulletin communal - Site Internet Nathalie Jacob	019/33 98 63
Voirie	019/33 98 62
Police	019/33 98 51
A.L.E. Régine Dussart Mercredi & vendredi matin	019/33 98 58
Eco-passeur Jean Dorn Vendredi matin	019/33 98 54
Ecole de Celles	019/32 54 45
Ecole de Les Waleffes	019/56 73 72
Ecole de Viemme	019/32 86 58
Accueil extrascolaire Angélique Seiller	019/33 98 54

Mot du Bourgmestre



Chères Faimoises, chers Faimois,

J'espère que cette fin d'année aura été pour vous l'occasion de vous retrouver en famille, entre amis, afin de partager des moments de repos, de douceur et d'amour car n'ayons pas peur de le dire, petits et grands, nous en avons tous besoin pour grandir et avancer.

Avancer et faire grandir la commune, c'est ce que nous essayons de faire avec les nouveaux Collège et Conseil communaux installés depuis 1 an.

Nous retiendrons de l'année 2019, dans le désordre et sans pouvoir tout citer :

- Les travaux de rénovation du trottoir de la rue Adolphe Braas
- Les travaux de remembrement à Borlez
- La fin de la 1ère phase de rénovation des travaux de la maison communale (salle des mariages et du Conseil communal)
- Les travaux au presbytère de Les Waleffes
- Le Faim'ily Day, magnifique journée de rencontre, qui a été préparée avec beaucoup de soins. Malheureusement, Monsieur « météo » ne nous a pas gâtés avec ses pluies diluviennes !

Au niveau international, l'année 2019 restera aussi importante grâce ou à cause de nombreux événements :

- Le Brexit... la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne
- Le gigantesque incendie emportant la toiture de Notre-Dame de Paris
- Les élections régionales, fédérales et européennes
- L'urgence climatique et les nombreuses manifestations dans différents pays du monde pour une prise de conscience de la situation
- Le prix des frères Dardenne à Cannes pour le film « Le jeune Ahmed » dont une partie fut tournée dans notre beau village

Ne pouvant pas tout énumérer ici, voici quelques événements qui me tenaient à cœur.

Soyez rassurés, nous ne manquerons pas de projets en 2020 :

- Projet d'un petit marché de produits locaux sur la place de Celles le 3ème vendredi de chaque mois de 17h à 20h30 à partir de mars 2020
- Projet d'agrandissement de l'école de Les Waleffes
- Achat d'une petite camionnette électrique, financé partiellement par la Région et placement de 2 bornes de rechargement pour véhicules électriques sur le parking de l'école à Celles
- 2ème phase des travaux à l'oratoire d'Aineffe, en attente de subsides
- Réfection de la rue des Fermes à Viemme

Ainsi, une décennie s'achève et une autre prend vie... Je vous la souhaite riche en rencontres, en découvertes, en petits et grands bonheurs et ce au nom des Echevins et Conseillers communaux. Au plaisir de vous revoir souvent dans les différentes manifestations pour échanger quelques mots et passer un bon moment ensemble !

Votre Bourgmestre,
Etienne Cartuyvels.

**Souper du Bourgmestre le samedi
28 mars 2020 dès 18h à La Forge**



**Tous les membres du personnel de
l'Administration communale vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle !**

Nouveau à Faimés : un marché local

Au **printemps 2020**, la commune de Faimés lance son marché de producteurs et transformateurs locaux.

De **mars à septembre**, le **3^{ème} vendredi** du mois, une quinzaine de stands s'installeront de **17h à 20h30** sur la place de **Celles** (ou à la salle La Forge en cas d'intempéries). Plus d'infos suivront prochainement et, d'ici là, pour en savoir plus, joignez la commune de Faimés ou votre ADL.

commune@faimés.be - 019/33 98 50

info@adl-bdfg.be - 019/58 79 94



Le mot de l'ADL

Cycle de rencontres : inscriptions



Des rencontres destinées aux agriculteurs mais pas que...

Organisées sous forme de rencontres durant le lunch de midi, nous vous proposons, à l'instar de 2019, 4 dates et 4 thématiques dans 4 lieux différents : l'occasion pour nos agriculteurs de s'informer mais également de partager un moment de réseautage autour d'un repas et d'un verre.

Détails pratiques :

- **Jeudi 30/01/20** - Ferme Lekane (Jeneffe)
Agriculture : pourquoi et comment communiquer ?
(Marie PONCIN, SoCoPro)
- **Mardi 04/02/20** - Lieu à déterminer
La culture du blé dur en Hesbaye : rêve ou réalité ?
(Guillaume JACQUEMIN - CRA-W)
- **Jeudi 13/02/20** - Ferme Schalenbourg (Donceel)
L'agroécologie, exemples concrets et retours d'expérience (témoignages de 4 agriculteurs)
- **Mardi 18/02/20** - Ferme Croix de Mer (Faimés)
Développez votre exploitation en optimisant sa gestion comptable et fiscale
(Jean-Claude JADOT, FiscaliFWA)

Bien que notre objectif soit de réunir les professionnels du secteur autour de problématiques communes, ces échanges s'adressent à **toute** personne intéressée. Inscription vivement souhaitée auprès de **Madame Doguet** de la FRW :

a.doguet@frw.be - 019/58 93 22

Annuaire 2020-2021

Vérifiez votre boîte aux lettres !



Durant le premier trimestre de l'année, vous recevrez dans votre boîte aux lettres la **nouvelle édition** de l'annuaire. Vous souhaitez mieux connaître les entreprises de votre commune ? Faire appel aux services disponibles à proximité ? Découvrir la multiplicité du tissu associatif ?

Ou simplement vous faire une idée des dynamiques pluri-communales que l'on peut mettre en place ? Soyez vigilants et faites-lui une place au chaud à côté du téléphone ; il sera valable durant les deux années à venir.

Nous tenons à remercier les entreprises qui ont participé à la réalisation de cette brochure en y insérant leur logo. Outre l'avantage de bénéficier d'une **visibilité** auprès des citoyens des 4 communes, leur participation a permis de vous proposer ce bel outil.

Vous vous lancez et avez besoin d'un coup de pouce ? Vous développez votre **activité** dans les communes de Berloz, Donceel, Faimés ou Geer et vous souhaitez bénéficier d'une visibilité supplémentaire ? Rendez-vous sur le site de l'ADL ou contactez les agents :

www.berloz-donceel-faimés-geer.be

info@adl-bdfg.be - 019/58 79 94

Quoi de neuf ?

Désignation d'un agent constatateur



Monsieur **Alexandre Melin** a été tout dernièrement désigné **Agent constatateur** pour la Commune de Faimés.

Dans le cadre de la lutte administrative contre la délinquance environnementale, l'Agent constatateur environnemental a pour mission de constater les **infractions** qui sont réglementées par le Code de l'Environnement et de contrôler le respect des lois et décrets visés à l'article D.138, alinéa 1er du Livre Ier du Code de l'Environnement, et les dispositions réglementaires prises en vertu de ceux-ci.

Il joue davantage un rôle de **sensibilisation** que de répression concernant notamment :

- La délinquance environnementale y compris le bien-être animal
- Les infractions administratives
- L'infraction arrêt-stationnement
- L'infraction de voirie

Sa principale mission sera d'être la **personne relais** entre la commune et le citoyen pour tenter de préserver la **qualité de vie**.

Contact : alexandre.melin@faimés.be - 019/33 98 55

Population et Etat civil : vos documents en ligne



Depuis le 01/04/2019, suite à l'instauration de la Banque de données des Actes de l'Etat Civil (BAEC), les registres d'Etat Civil en mode papier n'existent plus.

L'avantage pour le citoyen est qu'il peut désormais commander ses **documents par voie électronique**, dans n'importe quelle commune de Belgique.

Besoin d'un acte de mariage, d'une attestation de cohabitation légale, d'un certificat de nationalité ou d'un acte de naissance ? Rendez-vous sur la 1ère page de notre site **commune@faimés.be** où un guichet en ligne est à votre disposition.

En seulement quelques cliques, vous recevrez le document souhaité à votre domicile.

Acquisition d'une nouvelle balayeuse

Les Communes de **Faimés** et de **Donceel**, en association depuis plus de 20 ans pour ce type de matériel, ont acquis en décembre dernier pour 210.000 € un nouveau **camion brosse**.

L'ancien véhicule présentait des signes d'usure avancée et engendrait des coûts d'entretien de plus en plus importants.

Ce camion sillonnera nos **voiries** afin de **nettoyer** routes et filets d'eau. Il permettra également d'**hydro-curer** les avaloirs et aidera au **désherbage** des filets d'eau en pavés.



Opération de Développement rural : en route pour les projets



La CLDR s'est réunie six fois durant les mois de septembre et octobre pour réfléchir aux **projets** concrets qui permettront de répondre aux enjeux identifiés. Tous les **thèmes** y ont été abordés : économie, cadre de vie, mobilité, vivre ensemble, services, biodiversité, énergie...

Ce sont au final plus de 200 idées qui ont été proposées. L'heure est maintenant à la **réflexion** et il s'agira de déterminer lors de la prochaine réunion la trentaine de projets qui sont les plus pertinents pour **améliorer** la qualité de vie dans la commune.

Vous avez une bonne **idée** ? N'hésitez pas à la **communiquer** aux membres de la CLDR qui sont vos porte-paroles et intégreront votre proposition à la réflexion.



Fondation Rurale de Wallonie

Marc Van den Broeck et Colin Sonck
Agents de développement

019/58 93 27

m.vandenbroeck@frw.be

c.sonck@frw.be



Installation du Conseil des Enfants

Depuis 2013, treize enfants âgés de 10 à 12 ans composent le **Conseil** communal des Enfants.

Chaque année, au mois de septembre, les **mandats** des élèves qui quittent la 6ème année primaire sont **remplacés**.

L'installation du nouveau Conseil a eu lieu en décembre dernier : 7 élèves de 5ème année ont ainsi prêté **serment** devant le Bourgmestre, Etienne Cartuyvels, et leurs proches.



Lola Léonard, Charlotte Jamin, Marilou Laruelle, Elise Collot, Lena Ndayisenga, Sacha Torrekens et Cloé Groenen ont promis de remplir leur **mission** et de prendre en compte les avis et idées de leurs **concitoyens**.

Ils ont rejoint Emeric Roba, Elise Genot, Ambre Jamotte, Elise Dautreloux, Gwenaëlle Impens et Alix Régimont dans cette aventure plus qu'enrichissante au cours de laquelle tous auront **à cœur** de réaliser de beaux **projets** pour les plus jeunes. Au programme notamment : des cours de cuisine intergénérationnels, chapeautés par le Bourgmestre Etienne Cartuyvels.



Programme stratégique transversal



La Région wallonne impose désormais aux Communes d'établir un **programme stratégique transversal** (PST) en lieu et place du programme de politique communale. Ce programme vise à moderniser et professionnaliser la gestion publique par le biais d'un outil de gouvernance pluriannuel. La **politique de la Commune** doit donc être traduite en **objectifs stratégiques et opérationnels**.

Cette nouvelle obligation nous a amenés à nous pencher sur les grands objectifs d'avenir à fixer pour **Faimes**. Dans cette réflexion, il nous a paru cohérent de nous appuyer sur les études et réflexions menées en vue de l'établissement du **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural). En effet, dans le cadre de ce programme, l'auteur de projet a établi un diagnostic du territoire basé sur l'analyse des données de Faimes, mais aussi sur des enquêtes menées auprès de la population, des rencontres villageoises, des entretiens avec des "personnes ressources"...

Ce **diagnostic** a donc servi de base pour fixer les objectifs stratégiques et opérationnels du **PST**.

Ces derniers ont été mis en lien avec les objectifs politiques tels qu'arrêtés dans le programme de politique générale de la Commune et les objectifs de développement durable.

Divers **projets** sont prévus afin d'atteindre ces objectifs. Certains d'entre eux sont déjà en cours ou presque terminés, d'autres sont toujours à l'étude.

Vous pourrez les découvrir dans le **programme** qui n'est absolument pas figé, mais est **évolutif** et **modulable**. Il constitue une première étape vers une nouvelle manière d'aborder la gestion des projets sur le plan communal.



Selon la vision de la Commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit **verticalement** autour d'**objectifs stratégiques**, traduits en **objectifs opérationnels** pour lesquels seront définis des projets et les actions concrètes qui pourront mener à leur réalisation. Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

L'objectif stratégique se définit par le registre de « **l'être** » : Que voulons-nous être dans 6 ans ? C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit par le registre du « **faire** » : Que voulons-nous faire ? Il s'agit de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

Les **projets** et les **actions** se situent dans le registre du « **comment** » : Qu'est-ce qui va être fait ? Qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ? Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

Les objectifs stratégiques

1. Etre une Commune qui agit pour la conservation durable des composantes de son identité rurale
2. Etre une Commune qui agit pour la consolidation de sa cohésion sociale
3. Etre une Commune qui soutient la transition environnementale et énergétique
4. Etre une Commune qui poursuit la création d'un environnement favorable au développement d'une vie économique locale
5. Etre une Commune qui améliore la sécurisation de la mobilité dans une dimension intermodale



Découvrez les objectifs opérationnels, les projets et autres détails du PST sur le site de la Commune

www.faimes.be

(Ma commune / Vie politique / Conseil communal)

C.P.A.S. : ateliers Cré-Actif

Cuisine, ateliers créatifs, visites... nous vous proposons des **activités** diversifiées et conviviales ouvertes à **tous**.

En place depuis avril 2017, Cré-Actif est un projet qui connaît un beau **succès** et attire un nombre toujours grandissant de participants.

Rejoignez-nous ! Venez apprendre des recettes ou des trucs de cuisine, découvrir vos dons d'artiste ou encore prendre part à des sorties tout aussi agréables qu'enrichissantes.

Pour plus d'infos ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter :

veronique.ripet@faimes.be - 019/33 97 70

Le programme est disponible sur le site de la Commune :

www.faimes.be (Ma commune/Social/C.P.A.S./Cré-Actif)

A bientôt !



Réaliser des **tableaux**, visiter des entreprises telles que **Hesbaye Frost** (spécialisée dans la culture et la surgélation de légumes), la **distillerie de whisky Belgian Owl** de Fexhe-Le-Haut-Clocher ou la **ferme du Vieux Tilleul** à Bierwart pour la culture de ses **escargots**, confectionner de **bons petits plats**...voici en images une partie des activités auxquelles il est possible de participer lors des ateliers Cré-Actif.





FAIS-MOI REVIVRE...

Rue Adolphe Braas 11
4317 Faimes
Tel: 0471/649 260

Vêtements de seconde main

Don et dépôt

Lundi au Vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Meubles, déco, vaisselle, électroménagers....

FAIS-MOI REVIVRE...



Service de repassage et couture « Sans un Pli » 019/58 82 99



Rue A. Warnotte, 26 à Celles

Lundi : 7h-17h
Mardi : 7h-17h
Mercredi : 7h-17h
Jeudi : 7h-17h
Vendredi : 7h-19h

Plan « Grands froids »

Les conséquences des conditions climatiques hivernales peuvent parfois s'avérer difficiles pour les personnes les plus fragiles et les plus isolées, et plus particulièrement pour les **personnes âgées**.

Les **intempéries** rendent les routes et les trottoirs **glissants**. Des déplacements habituels comme se rendre chez le médecin ou aller faire des courses deviennent vite compliqués et **dangereux**.

Conscients de ces inconvénients, la Commune et le C.P.A.S. de Faimes sont **soucieux** d'apporter de l'aide en cas de problèmes.

Nous demandons à nos citoyens d'être **vigilants** et de nous signaler toute **situation anormale**. De son côté, le C.P.A.S. dispose d'une liste de personnes à contacter en cas de grands froids.

N'hésitez donc pas à nous communiquer les **coordonnées de personnes** qui pourraient rencontrer des difficultés pratiques pour se chauffer, se restaurer ou se soigner afin de leur venir en aide en cas de conditions climatiques préoccupantes.

Contact : 019/33 97 70 ou ***cpas@faimes.be***



Le miel, votre carburant hivernal

Outre les sucres, le miel contient de nombreux **nutriments** (en plus petites quantités) : calcium, fer, magnésium, potassium, soufre. Son index glycémique étant faible, il est aussi un choix avisé pour les diabétiques.

Par ailleurs, le miel est une excellente source de **flavonoïdes** et dont les propriétés **antioxydantes** sont semblables à celles des fruits et légumes. Ces substances protègent l'organisme en neutralisant les radicaux libres, dont les effets sont néfastes pour l'organisme. Les flavonoïdes sont retrouvés en plus grandes quantités dans le miel de couleur plus foncée.

Ses atouts « santé »

- **Renforce votre système immunitaire**
La présence d'antioxydants dans le miel renforce votre système immunitaire et aide à lutter contre certaines maladies comme le rhume ou la grippe !
- **Apaise le mal de gorge**
C'est aussi un antitussif. En cas de mal de gorge qui accompagne souvent la toux ou le rhume, le miel est un lubrifiant idéal pour la gorge. Essayez un gargarisme maison à base de miel pour apaiser le mal de gorge. Le citron ayant un fort pouvoir antiseptique lui aussi, il peut également être associé au miel pour soigner un mal de gorge. Vous pouvez ainsi faire chauffer une tasse d'eau avec le jus d'un citron, préparation à laquelle vous ajoutez le miel avant de boire.

- **Combat l'insomnie**

Le miel est un hydrate de carbone de digestion des graisses et donc il stimule la libération d'insuline. Cette action, à son tour, stimule le tryptophane (un composé qui nous rend somnolents). Si vous avez des difficultés pour vous endormir, prenez un verre de lait chaud avec du miel avant de vous coucher. La chaleur dégagée par le lait chaud augmente l'effet du tryptophane.

- **Tue les bactéries**

- **Lutte contre les maladies pulmonaires**

- **Lutte contre la fatigue...**

Bref, le miel, un partenaire santé privilégié !



Source : *seniormag.be*

Faim'ily Day : la journée pour tous les Faimois !



« Photos de www.faimonsnous.be »

Le **dimanche 20 octobre dernier**, la météo a joué les troubles fêtes. Qu'importe, les Faimois ne se sont pas laissés impressionner et étaient au rendez-vous pour leur **Faim'ily Day** ! La journée a débuté par une double « cérémonie » : l'accueil aux nouveaux habitants et la remise des primes de naissance.

Place ensuite aux **festivités** : avec toute cette pluie, la voiture tonneau de la police n'a pu faire que quelques démonstrations et les châteaux gonflables pour les enfants ont été laissés de côté. Les rendez-vous « sportifs » ont été, quant à eux, quelque peu perturbés mais les mauvaises conditions climatiques n'ont en rien entamé la motivation de quelques courageux !

Et puis qu'à cela ne tienne ! Les nombreuses tables avec **jeux de société**, les différents **stands** de bricolages, les **ateliers**, la présence de l'**ADL**, d'**Intradel** ou encore de la **Maison du Tourisme**, un grand **loto**... ont permis à tous les heureux participants de passer de bien agréables moments de détente, de convivialité, de distraction et de rigolade. N'oublions surtout pas d'évoquer, pour les plus gourmands, les échoppes « **restauration** » et le bar qui ont régalié les papilles !

Enfin, comme pour le Faimous Day d'il y a 2 ans et pour le plus grand plaisir des Faimois, un magnifique **feu d'artifice** a clôturé cette belle rencontre des villageois.

Pendant les vacances d'automne et d'hiver

« Contes et légendes d'Halloween » et « La valse des émotions et le nouvel an à travers le monde » étaient les thèmes des stages organisés pour le plus grand plaisir des enfants lors des 2 derniers congés. Une fois encore, le **succès** a été au rendez-vous : ces sont **plus de 60** bambins lors de la 1ère semaine et une vingtaine lors de la 2ème qui ont ainsi pu se retrouver, participer à divers jeux et réaliser de beaux bricolages.

Rigolade, nouvelles expériences, bonne humeur, balades, échanges : **programme réjouissant et moments riches en divertissement**, que demander de plus pour passer de bonnes vacances avec les copains et les copines ? On vous attend nombreux en février et avril prochains !



Les prochains stages

Lors des vacances, la commune de Faimés organise des **stages** pendant lesquels vos enfants sont encadrés (de 7h30 à 18h) par des **moniteurs expérimentés**.

Angélique Seiller (0493/199 739) et le personnel de l'Administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement et les inscriptions.



Stages du congé de détente

• du 24 au 28 février 2020

Stage de psychomotricité pour les petits

À la découverte de l'opéra pour les grands

Stages du congé de printemps

• du 6 au 10 avril 2020

Apprentissage deux roues pour les petits

Stage "Vélo" pour les grands

• du 14 au 17 avril 2020

Dessine et vis la nature pour les petits

Les sports d'antan pour les grands

Intradel : du nouveau dans le tri - rappel

Depuis le 1er décembre : un sac supplémentaire pour la collecte des emballages en plastique et un sac bleu au contenu élargi...

Quels nouveaux emballages sont autorisés dans le sac bleu au contenu élargi ?

Outre les emballages PMC actuels (les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons) viendront s'ajouter les emballages en plastique rigide tels que les pots de yaourt, les barquettes de champignons, les ravers de beurre...

Quels nouveaux emballages sont autorisés dans le sac transparent ?

Les emballages en plastique souple tels que les sachets (de fromage, de salade...), les sacs et les films (comme ceux entourant les bouteilles d'eau et les cannettes par exemple).

Puis-je utiliser mes anciens sacs bleus ?

Bien entendu, ils restent valables de manière illimitée. Vous pouvez les proposer à la collecte avec les nouveaux emballages en plastique rigide autorisés.

Et pour la collecte ?

Pour le **sac bleu**, le calendrier de collecte reste inchangé. Vous pourrez le sortir le même jour qu'avant. Vous trierez plus, avec tout autant de confort.

Le **sac transparent**, lui, sera collecté le même jour que le bleu, mais une fois toutes les 8 semaines. Consultez votre calendrier Intradel pour éviter de rater une collecte.

Où puis-je me procurer les nouveaux sacs ?

Dans les mêmes points de vente que les anciens : votre épicerie, votre supermarché...

CE QUI VA DANS LE SAC TRANSPARENT ✓

EMBALLAGES EN PLASTIQUE SOUPLE




Films Sacs et sachets

CE QUI VA DANS LE SAC BLEU ✓

P EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE




Bouteilles Flacons

NOUVEAU




Barquettes et ravers Pots et tubes

M EMBALLAGES MÉTALLIQUES







Cigarettes et boîtes de conserve Aérosols alimentaires et cosmétiques Barquettes et ravers Couvercles Bouchons et capsules

C CARTONS À BOISSONS






Les bonnes règles de tri





INTERDITS DANS LES SACS BLEU ET TRANSPARENT ✗

- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Autres objets

ATTENTION !




NOUVEAU



NOUVEAU TRI



affichez ce guide de tri au-dessus de vos poubelles.

Intradel

Fostplus



Grand nettoyage de printemps : 28 mars

Le **Grand Nettoyage de Printemps** est une importante mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la **propreté publique** afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Le dernier week-end de mars, tous les Wallons (citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses) se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Lancée en 2015 à l'initiative du Ministre wallon de l'environnement, cette **grande action de sensibilisation mobilise chaque année un nombre croissant de citoyens** : de 10.000 participants en 2015 à près de **162.647 en 2019** !

Le bilan du Grand Nettoyage de Printemps 2019 laisse à nouveau sans voix : 499 tonnes de déchets sauvages ont été ramassés par les 162.647 Wallons qui se sont portés volontaires pour donner un coup d'éclat à notre belle région. Plusieurs centaines de tonnes de déchets collectés en parallèle par les gestionnaires du réseau (auto)routier (wallon) s'ajoutent à ce nouveau record.

Envie de devenir un véritable acteur du maintien de la propreté publique pour votre commune ? **Faimes** est fière de participer une fois encore à cette belle manifestation. Alors, inscrivez-vous et retrouvons-nous le **samedi 28 mars 2020 dès 9h** devant l'administration communale pour la formation des équipes !

A très bientôt !

Inscriptions par téléphone au **019/33 98 50** ou via l'adresse **population@faimes.be**



Réussir mon zéro déchet

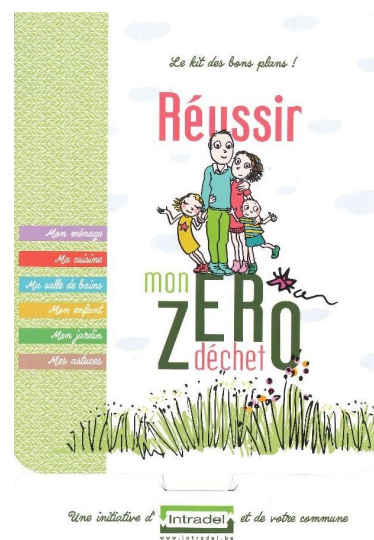
L'intercommunale Intradel a été mandatée par 70 communes de la Province de Liège pour mener une action de prévention des déchets auprès des citoyens.

Cette action consiste à créer et à distribuer des **kits** zéro déchet. Ceux-ci se présentent sous forme d'une pochette renfermant :

- des **fiches infos** pour avancer à son rythme vers le zéro déchet
- des **fiches recettes/bricolages**, ludiques et pratiques

Ces bons plans sont dispensés aux travers de thèmes tels que le ménage, la cuisine, la salle de bain, les enfants ou le jardin... le tout en mode **zéro déchet** !

Ces pochettes sont **disponibles** auprès de votre administration communale : n'hésitez pas à venir chercher la vôtre !



De nouvelles primes pour rénover votre logement tout en économisant de l'énergie

Vous avez un projet de **rénovation** ? Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre habitation et économiser de l'énergie ? Vous voulez venir à bout des problèmes d'insalubrité de votre logement ? Alors les **primes** Habitation sont pour vous.

Face au constat d'un parc immobilier vétuste et énergivore, la Wallonie a décidé d'agir. Dans le cadre de la stratégie à long terme pour la rénovation énergétique des bâtiments, le **label** de Performance Énergétique des Bâtiments « A » devra être atteint en moyenne sur l'ensemble du parc immobilier wallon d'ici 2050. Une manière de participer aux **objectifs** européens : réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 80 à 95 %, tous secteurs confondus !

La **Wallonie** a donc mis en place un système de primes qui répond au **triple objectif** d'améliorer le confort de votre habitation, de limiter les impacts environnementaux des bâtiments et de réduire votre dépendance énergétique.

Les primes Habitation, pour qui ?

Pour bénéficier des primes Habitation, vous devez :

- avoir 18 ans au moins ou être reconnu comme mineur émancipé ;
- disposer d'un droit réel sur le bâtiment à rénover, donc en être (totalement ou partiellement) propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier.

Vous devrez aussi vous engager, dans les 2 ans qui suivront l'enregistrement du 1er rapport de suivi des travaux, à remplir l'une des conditions suivantes :

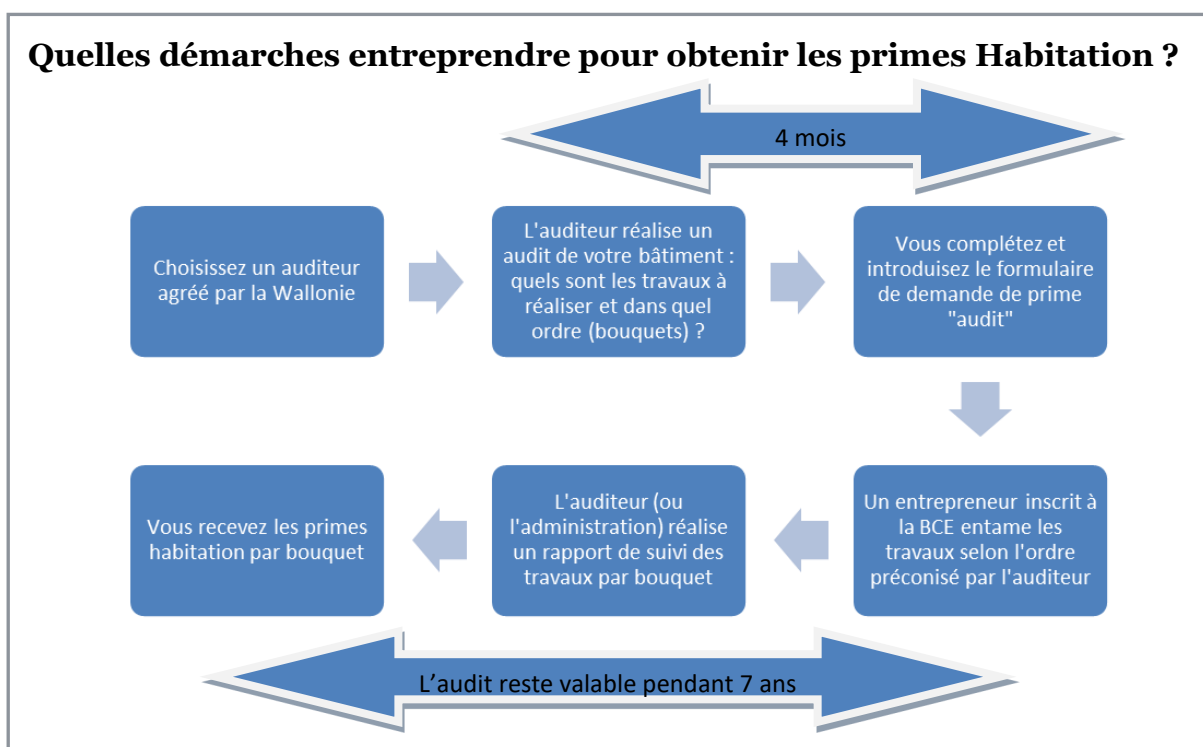
- occuper le logement faisant l'objet des travaux pendant au moins 5 ans à titre principal ;
- y installer gratuitement un membre de votre famille (parent ou allié jusqu'au deuxième degré) et à titre de résident principal pour une durée minimale d'un an ;
- le mettre en location en respectant la grille indicative des loyers durant 5 ans au moins ;
- le confier à la gestion d'une agence immobilière sociale, d'une société de promotion de logement ou d'une société de logement de service public pendant 9 ans.

Les primes Habitation, pour quel logement ?

Le bâtiment dans lequel vous ferez effectuer les travaux doit, lui aussi, répondre à plusieurs critères :

- être situé en Wallonie ;
- être destiné principalement à du logement ;
- avoir été construit il y a 15 ans au moins.

S'il s'agit d'une copropriété, seuls les travaux réalisés exclusivement dans la partie individuelle (studio, appartement) de l'immeuble seront subsidiables.



N'entamez pas les travaux avant d'avoir reçu la visite et le rapport de l'auditeur !

Quels sont les travaux concernés ?

Les **travaux éligibles** à l'obtention d'une prime peuvent concerner la toiture, les murs, les sols, la sécurité, les menuiseries, l'installation d'un système de chauffage et de production d'eau chaude, l'application d'un système de ventilation et l'augmentation des rendements de production des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire de votre habitation.

Vous pourrez aussi obtenir une prime pour la réalisation de l'audit !

Le **montant** des primes sera adapté en fonction de votre catégorie de revenus, de la composition de votre ménage et de l'amélioration de la performance énergétique de votre habitation suite aux travaux. En effet, certaines primes dépendent des économies réalisées en kWh ; plus vous isolez, plus la prime sera élevée !

Dans tous les cas, le montant de la prime sera plafonné à 70 % du montant total des factures.

Comment calculer la catégorie de revenus ?

Les **primes** varient selon le revenu de référence de votre ménage. Il correspond aux montants globalement imposables (diminués de 5 000 euros par enfant à charge ou à naître / personne handicapée / parent de plus de 60 ans faisant partie de votre ménage) indiqués sur votre avertissement-extrait de rôle de l'avant-dernière année de l'enregistrement du rapport d'audit.



	Nature des travaux	Montants des primes (selon la catégorie de revenus du ménage)					Conditions à respecter
		Catégorie de revenus R5 : > 97 700 € Montant de base x 1	Catégorie de revenus R4 : entre 43 200,01 et 97 700 € Montant de base x 2	Catégorie de revenus R3 : entre 32 700,01 et 43 200 € Montant de base x 3	Catégorie de revenus R2 : entre 23 000,01 et 32 700 € Montant de base x 4	Catégorie de revenus R1 : ≤ 23 000 € Montant de base x 6	
Audit	Audit logement	110 €	220 €	330 €	440 €	660 €	Réalisé par un auditeur agréé par la Wallonie
Toiture	Remplacement de la couverture	6 €/m²	12 €/m²	18 €/m²	24 €/m²	36 €/m²	
	Appropriation de la charpente	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Remplacement d'un dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales	100 €	200 €	300 €	400 €	600 €	
	Isolation thermique du toit ou des combles	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	U _{max} = 0,20 W/m²K
Murs	Assèchement des murs – infiltration	5 €/m²	10 €/m²	15 €/m²	20 €/m²	30 €/m²	
	Assèchement des murs – humidité ascensionnelle	6 €/m²	12 €/m²	18 €/m²	24 €/m²	36 €/m²	
	Renforcement des murs instables ou démolition/reconstruction totale de ces murs	8 €/m²	16 €/m²	24 €/m²	32 €/m²	48 €/m²	
	Élimination de la mûre ou de tout champignon aux effets analogues	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Élimination du radon	250 €	500 €	750 €	1 000 €	1 500 €	
	Isolation thermique des murs	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	U _{max} = 0,24 W/m²K
Sols	Remplacement des supports des aires de circulation d'un ou plusieurs locaux	5 €/m²	10 €/m²	15 €/m²	20 €/m²	30 €/m²	
	Isolation thermique des sols	0,15 €/kWh économisé	0,30 €/kWh économisé	0,45 €/kWh économisé	0,60 €/kWh économisé	0,90 €/kWh économisé	U _{max} = 0,24 W/m²K
Sécurité	Appropriation de l'installation électrique	200 €	400 €	600 €	800 €	1 200 €	
	Appropriation de l'installation de gaz	200 €	400 €	600 €	800 €	1 200 €	
Menuiseries	Remplacement des	0,15 €/kWh	0,30 €/kWh	0,45 €/kWh	0,60 €/kWh	0,90 €/kWh	U _w < ou = 1,5 W/m²K

Faux bureau de recouvrement... vraie arnaque !

Vous avez reçu une lettre, un e-mail ou un appel d'un bureau de recouvrement sans savoir pour quelle raison ? Vous n'êtes pas le seul.

L'Inspection économique du SPF Economie est submergée de signalements relatifs à de faux bureaux de recouvrement, qui mettent les consommateurs sous pression de manière agressive pour qu'ils paient de prétendues dettes.



En 2018, l'Inspection économique a reçu 849 signalements relatifs à de faux bureaux de recouvrement. Pour les huit premiers mois de 2019, elle en a déjà reçu plus de 1.900, soit plus du double par rapport à l'année précédente. Dans 240 de ces signalements, les plaignants ont indiqué avoir subi un préjudice financier, pour un total de près de 150.000 euros.

Comment procèdent ces escrocs ?

Les faux bureaux de recouvrement opèrent généralement de la même façon. Des consommateurs qui ne se doutent de rien sont contactés par téléphone, mail ou courrier pour, par exemple, la location d'une maison, un voyage bon marché, des réductions pour des produits ou la perception de prétendues dettes fiscales.

Bien souvent, aucun contrat n'est conclu : les consommateurs ont simplement accepté de recevoir de la documentation et n'ont en aucun cas souscrit à l'offre. Parfois, les consommateurs n'ont même pas été contactés, il s'agit donc d'un contrat inventé de toutes pièces.

Et pourtant, les escrocs appellent les consommateurs des mois ou des années plus tard pour leur rappeler une facture impayée qui s'élève entre-temps à plusieurs centaines d'euros.

Ces bureaux harcèlent ainsi les consommateurs par téléphone ou par e-mail et les pressent de payer, sans même tenir compte des justifications de leurs interlocuteurs concernant ces sommes réclamées à tort. Il ressort des signalements que le comporte-

ment des escrocs est de plus en plus agressif et intimidant au fil des échanges et qu'ils menacent même d'utiliser des compétences qu'ils n'ont pas, comme le recours à des huissiers ou à une saisie.

Que faire si vous êtes contacté ?

- Vérifiez d'abord si vous connaissez l'entreprise ou si vous y avez une dette à régler.
- Voyez si ce bureau de recouvrement est enregistré auprès du SPF Economie (**economie.fgov.be/fr**).
- Si tel n'est pas le cas, ne payez surtout pas la facture, même s'ils menacent de vous imputer des frais administratifs élevés, d'envoyer des huissiers ou de prendre d'autres mesures. Ne vous laissez pas intimider !
- Raccrochez le téléphone si le bureau de recouvrement vous appelle sans cesse. Contestez les e-mails ou lettres par e-mail avec accusé de réception ou par courrier recommandé dans lequel vous exposez tous vos arguments. Vous trouverez un modèle de courrier sur **economie.fgov.be/fr**
- Sachez qu'une saisie n'est possible que par l'intermédiaire d'un huissier et non directement par un bureau de recouvrement. La saisie de biens mobiliers n'est possible qu'après signification ou notification d'une contrainte par un huissier à votre domicile. Ces documents ne sont jamais envoyés par e-mail.

Vous avez déjà payé ?

- Informez-en votre banque le plus rapidement possible.
- Signalez les faux bureaux de recouvrement via **pointdecontact.belgique.be**. A la fin de votre signalement, vous recevrez immédiatement un avis et des informations sur les démarches à entreprendre ainsi que les coordonnées des organismes pouvant vous aider.
- Faites une déposition auprès de votre bureau de police.



Accueillir un enfant pendant les vacances...

Sensibilisée depuis 1991, l'association **ASET** a pour objectif d'apporter une **aide humanitaire** aux enfants biélorusses. Cette aide se manifeste principalement par l'accueil de certains d'entre eux chez nous pendant les mois de **juillet** et d'**août**.

Depuis déjà quelques années, grâce à ses contacts en Biélorussie, l'association a pu se rendre compte de l'**amélioration** de l'**état de santé** chez ces jeunes qui ont eu la chance de séjourner en Belgique. Quatre semaines dans notre pays leur permettent en effet de se débarrasser d'une partie non négligeable du caesium 137 accumulé dans leur organisme. L'explication réside dans le fait que pendant cette période, ils remplacent leur nourriture contaminée par une nourriture variée et riche en vitamines. Leur **système immunitaire** s'en trouve **renforcé** et dès lors, leur organisme est mieux préparé pour combattre les maladies lorsqu'ils retournent dans leur pays.



Cette année encore, des enfants biélorusses seront accueillis en Belgique. **Envie de prendre part à cette belle aventure ?**

N'hésitez pas, l'association «**ASET : Accueil - Santé - Enfants de Tchernobyl**», située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Ses membres se feront un plaisir de vous rencontrer.

Josine Deru : 0476/484 200

Colette Claus : 0494/717 509

Léona Huybrichts : 0470/118 339

• aset@skynet.be

• www.aset.be/accueillir

Access-City : un site facilitant la vie des personnes à mobilité réduite

L'Asbl **Access & Go** a mis en ligne un nouvel outil, **Access-City.be**, fournissant des informations claires et détaillées sur l'accessibilité des bâtiments ouverts au public pour les personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap au sens large.

Commerces, attractions touristiques, infrastructures sportives, hôtels, restaurants, espaces verts, cinémas, toilettes adaptées... **tous les types de bâtiments ouverts au public**, qu'ils soient situés en Wallonie ou à Bruxelles, peuvent être repris dans **Access-City.be**

Actuellement, **750 bâtiments** ont été audités et **répertoriés**.

Les personnes en fauteuil roulant, marchant difficilement, les personnes aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes, avec des difficultés de compréhension mais aussi les familles avec poussette, les personnes âgées, les futures mamans, les voyageurs ou les personnes blessées temporairement y trouveront certainement leur bonheur.

Il y a toujours quelque chose à faire et de belles initiatives un peu partout !



Théâtre



Faimes invite les personnes âgées de 60 ans et plus à la prochaine **représentation** du Centre Dramatique Dialectal de Remicourt :

Le samedi 11/04/2020 (10€) :

Revue « Amour et champagne »

Les réservations sont à confirmer au plus tard pour le mercredi 01/04/2020 auprès de Marie-Léonie Colpin au 0479/761 620

Un **bus** vous prendra en charge sur les **places** de tous les villages de Faimes selon les horaires repris ci-contre.

- **Aineffe : 12h50**
- **Borlez : 13h00**
- **Les Waleffes : 13h10**
- **Celles : 13h20**
- **Viemme : 13h50**

Allocations



Vous avez droit à une **allocation de chauffage** si vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type c) ou du gaz propane en vrac et si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- ♦ les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- ♦ les ménages à faibles revenus
- ♦ les personnes surendettées

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation est de 0,14 € par litre (pour un maximum de 1500 litres/an).

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 €.

Adressez-vous au **C.P.A.S. de Faimes** pour plus de renseignements.

Jeudi entre 9h00 et 12h00 - 19/33 97 70

Bibliobus



HORAIRE 2020
HORAIRE BIBLIOBUS > 2^e et 4^e Lundis

VELROUX (Grâce-Hollogne) Ecole communale Rue du Village, 117 Rue du Village, 75	9h à 9h20 9h25 à 10h 10h20 à 12h15	FEXHE-LE HT-CLOCHER Ecole communale, Rue de la Station, 113 (Horaire de vacances : 9h30 à 10h)	13h35 à 14h45
CELLES (Faimes) Ecole communale, Rue A. Braas, 15		HOGNOUL (Awans) Drever International S.A. Rue de Bruxelles, 174 (Horaire de vacances : 10h15 à 10h30)	15h à 15h15

PASSAGE DU BIBLIOBUS EN 2020

Janvier	13	27	Juillet	13*	X
Février	10	24*	Août	X	24*
Mars	9	23	Septembre	14	28
Avril	X	27	Octobre	12	26
Mai	11	25	Novembre	9	23
Juin	8	22	Décembre	14	X

* = Horaire de vacances scolaires

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel

Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Editeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18 A, 4000 Liège - Graphisme : Chiroux - ne pas jeter sur la voie publique



Prochain **passage** de la **Croix-Rouge** dans la commune de Faimes :

Le mercredi 25 mars 2020

de 17h30 à 20h00

Salle **La Forge** à Celles, rue A. Warnotte

Le Collège communal



Etienne CARTUYVELS
Bourgmestre

Echevin de l'Enseignement
cartuy@outlook.be
0475/898 289



Jean-Marc DELCHAMBRE

1er Echevin
delchambrej@icloud.com
0474/301 588



Marie-Léonie COLPIN

2ème Echevine
marieleonie.colpin@skynet.be
0479/761 620



Virginie OGER

3ème Echevine
virgi_oger@hotmail.com
0479/500 894



Sophie LEONARD

Présidente du C.P.A.S.
sophieleonard13@gmail.com
0473/205 991



Les Conseillers communaux



Gilles DEVALLEE

Gilles.devallee@gmail.com
0491/738 735



Maxime ETIENNE

Maxime.etienne.1991@gmail.com
0495/322 325



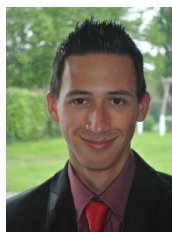
Pierre MATAGNE

Matagne.pierre@gmail.com
0478/993 531



Caroline VAN KERREBROECK

Caro.vankerrebroeck@hotmail.com
0479/322 042



Jason ERNOUX

jasonernoux123@hotmail.be
0485/627 985



Bénédicte FRAIPONT

benefraipont@hotmail.com
0497/822 367



Viviane SBRASCINI

vsbrascini@hotmail.com
0475/302 566



Patrice DECELLE

patrice.decelle@gmail.com
0494/905 800

Agenda

Février		Mars	
1	Comité paroissial de Viemme - Souper À la salle paroissiale dès 18h	25	Croix Rouge - Don de sang  À la Forge à Celles de 17h30 à 20h
7	Comité horticole Les fertilisations biologiques Au Cortil à Borlez à 20h	28	 Grand Nettoyage de Printemps 2020 Maison communale dès 9h
8	TTC Borlez - Souper À la Forge à Celles à 18h	28	Souper du Bourgmestre À la Forge à Celles à 18h
16	Djoyeus Borlatis - Fête de Carnaval À la Forge à Celles à 14h	Avril	
16	Comité apicole : Conférence Au Cortil à Borlez à 14h30	3	Comité horticole : Les plantes d'orangerie Au Cortil à Borlez à 20h
23	Faimons-Nous : Dîner À la Forge à Celles à 12h	5	Viemme et Vous - Brocante Dans les rues de Viemme dès 9h
24-28	Extrascolaire - Stages du congé de détente À l'école de Celles	5-17	Extrascolaire - Stages du congé de printemps À l'école de Celles
29	Scouts : Souper des Pionniers À la Forge à Celles à 18h	12	Djoyeus Borlatis - Chasse aux oeufs À Borlez
Mars		17	Marché du terroir de 17h à 20h30 Place Joseph Wauters à Celles (Salle La Forge si intempéries)
6	Comité horticole : La théorie sur les tailles fruitières Au Cortil à Borlez à 20h	18	Scouts : Fête d'unité (animations diverses et barbecue) Au Cortil à Borlez à 15h
7	Comité horticole : Démonstration de tailles Au Cortil à Borlez à 14h	18-20	D'une Main à l'Autre : Week-end « Frites » À la Forge à Celles dès 18h
7	Etoile de Faimmes - Souper aux moules À la Forge à Celles à 18h30	24	Ecole communale - Souper À la Forge à Celles à 18h30
15	Comité horticole - Dîner Au Grill-On-Vert à Jehay dès 12h	26	TTC La Renaissance - Dîner Salle Paroissiale de Viemme à 12h
16	Spectacle pour les écoles À la Forge à Celles	À vivre...	
20	Marché du terroir de 17h à 20h30 Place Joseph Wauters à Celles (Salle La Forge si intempéries)		
21	Comité des Fêtes de Les Waleffes Balade gourmande Place de l'Eglise dès 17h30		